



MAISONNEUVE AU RYTHME DU MONDE

**Politique relative
à l'internationalisation
et à l'éducation interculturelle
et citoyenne**

PRÉAMBULE

Le Collège de Maisonneuve réalise des activités internationales depuis plus de trois décennies. Les séjours linguistiques, les projets de coopération et les nombreux stages à l'étranger ont contribué à cette phase pionnière d'internationalisation du Collège. Un tel dynamisme doit continuer d'enrichir nos pratiques éducatives. L'adoption de cette politique confirme une volonté partagée de développer les dimensions internationale, interculturelle et citoyenne à travers un ensemble d'activités menées par le Collège. L'intégration de ces trois dimensions constitue la base de l'ouverture au monde qui anime notre établissement dans un esprit d'échange, de respect et de solidarité. Les activités internationales concernent généralement la coopération, la mobilité étudiante, l'internationalisation de l'enseignement, le recrutement et l'accueil d'étudiants étrangers et la mobilité professionnelle. L'éducation interculturelle est présente dans les activités internationales, elle fait aussi partie intégrante de la vie de notre communauté. Dans cette perspective, le caractère cosmopolite de Montréal nous invite à participer à l'enrichissement de la cité en fournissant les outils nécessaires au maintien d'un dialogue interculturel permanent. Finalement, la dimension citoyenne se retrouve à la base de tout ce processus d'ouverture au monde et aux autres cultures. Les trois dimensions sont interdépendantes et leur plein déploiement se réalise dans un établissement qui choisit d'adopter des comportements socialement responsables.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Cette politique relative à l'internationalisation et à l'éducation interculturelle et citoyenne vise à mettre en œuvre une stratégie d'intervention concertée afin de nous assurer que le Collège de Maisonneuve puisse assumer pleinement son rôle en matière de développement local, régional et international. Pour ce faire, le Collège doit soutenir les initiatives existantes ou émergentes. En découlera une meilleure conjugaison des différentes expertises qui participent à l'internationalisation et à l'éducation interculturelle et citoyenne.

La politique réitère la volonté générale énoncée d'entrée de jeu dans le *Projet éducatif du Collège de Maisonneuve* : « Son projet éducatif consiste à développer, dans une perspective de formation fondamentale, la compétence dont les personnes ont besoin pour exercer leur rôle économique et social. »¹

La politique identifie des objectifs généraux, des domaines d'action, ainsi que les principaux rôles et responsabilités attribués aux différentes instances du Collège.

L'application de la politique repose sur une responsabilité partagée par tous les groupes selon le mandat spécifique de chacun, ce qui se traduit par des interventions coordonnées où la mise en commun des initiatives et des savoir-faire permet de maximiser les différentes contributions.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Maintenir une offre de formation de qualité en consolidant ou en développant les dimensions relatives à l'ouverture sur le monde, au dialogue interculturel ou à la perspective citoyenne dans nos programmes d'études.
- Former, à travers l'ensemble des activités offertes, des citoyens capables de contribuer activement à la transformation de l'environnement culturel, économique et social dans lequel ils évoluent.
- Faciliter la participation et l'accès des étudiants et du personnel aux activités internationales, interculturelles et citoyennes.
- S'assurer que les activités découlant de la présente politique se fassent dans le respect des objectifs qui visent un développement durable et des actions socialement responsables.
- Favoriser le dialogue, la compréhension et l'efficacité dans les relations interculturelles dans le cadre des activités de formation proprement dites et dans l'ensemble de la vie collégiale.

DOMAINES D'ACTIONS

Le Collège de Maisonneuve entend se concentrer dans les domaines d'action suivants :

- la coopération internationale et le partage d'expertise avec un réseau de partenaires au Québec et à l'étranger;
- la mobilité des étudiants et du personnel par l'organisation de stages et d'échanges au Québec, au Canada et à l'étranger;
- l'internationalisation de la formation en intégrant les dimensions internationale, interculturelle et citoyenne dans les programmes de formation et dans les activités non créditées;
- le recrutement éventuel d'étudiants étrangers.

¹ Extrait du *Projet éducatif du Collège de Maisonneuve*, adopté par le conseil d'administration en avril 1997.

LES RÔLES ET LES RESPONSABITÉS

- La Direction générale s'assure du respect de la présente politique, en intégrant notamment ses orientations et les valeurs qui les sous-tendent dans le *Projet éducatif du Collège* et en inscrivant au rang des priorités la mise en œuvre de cette politique.
- La Commission des études établit le mandat du Comité sur l'internationalisation, détermine sa composition et émet un avis sur son plan d'action et ses recommandations.
- La Direction des études s'assure de la mise en application de l'internationalisation de la formation en attribuant les responsabilités pertinentes au Service de développement pédagogique, aux comités de programmes et aux départements, selon leur mandat respectif.
- Les Services aux étudiants réalisent un travail d'animation pour que les dimensions internationale, interculturelle et citoyenne soient présentes dans les activités parascolaires. Par le biais du Comité de liaison, ils s'assurent d'intégrer ces dimensions aux activités étudiantes.
- Le Service de coopération internationale voit à ce que tous les acteurs ou intervenants exercent leurs responsabilités dans le respect des expertises de chacun, dans un souci de complémentarité et dans l'esprit de maintenir et de susciter des interventions coordonnées.
- Le Comité de la Commission des études sur l'internationalisation veille à l'application de la politique en proposant un plan d'action triennal et un processus de suivi et d'évaluation.